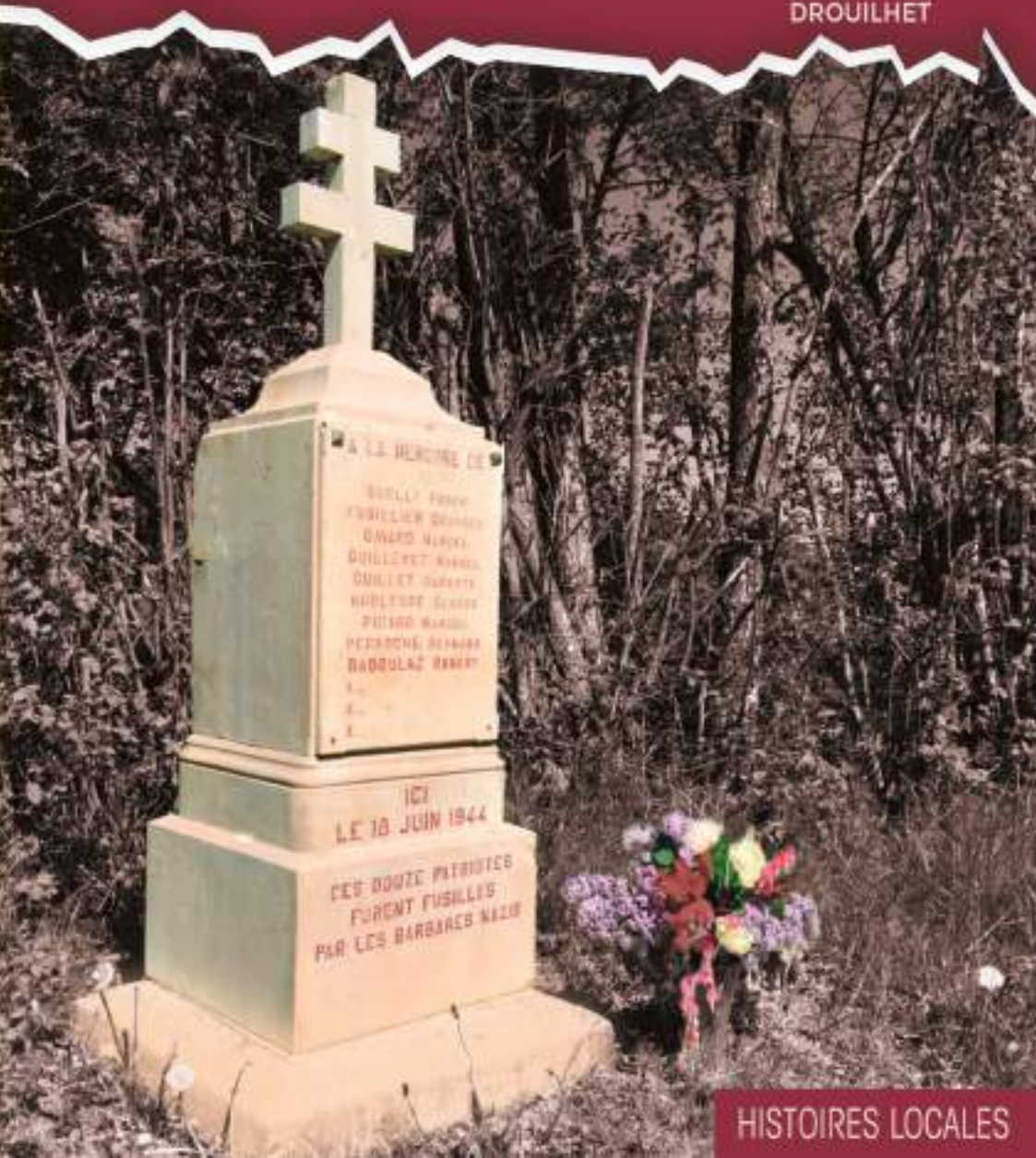


DOMSURE

CE 18 JUIN 1944

CHRISTINE
DROUILHET



HISTOIRES LOCALES



DOMSURE, CE 18 JUIN 1944

Plus de 70 ans se sont écoulés depuis le massacre du 18 juin 1944 à Domsure. Très rares sont les adultes de l'époque qui peuvent encore relater cette histoire. Quelques vagues souvenirs resurgissent parfois dans la mémoire de ceux qui étaient des enfants ou des adolescents cette année-là. Mais les écrits sont rares. J'ai retrouvé quelques articles de journaux découpés (sans titres, ni dates) ainsi que le témoignage de Marie Debeux rédigé en 1950. Mais il n'y a aucune trace du passé de ces 12 hommes. Qui étaient-ils ? Que faisaient-ils ? Et ces trois inconnus, le seront-ils pour toujours ?

J'ai pu retrouver cinq familles de victimes qui m'ont livré de précieux témoignages. J'ai « fouillé » les Archives Départementales de l'Ain, du Jura, consulté les mairies, l'Office National des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre. Des Domsurois m'ont aimablement prêté des documents... Je les remercie tous chaleureusement.

Le temps fort de ces recherches a été le contact avec les familles. 73 années ne suffisent pas à effacer la douleur d'un crime aussi odieux envers leur frère, leur père, leur oncle, leur cousin que, parfois, elles n'ont pas connu.

A ces familles, à ces innocentes victimes qui ont eu le tort de défendre leur patrie, leur liberté, la nôtre et celle des générations futures, j'ai voulu rendre hommage en tant que conseillère municipale, au travers de ces quelques lignes.

*Christine Drouilhet,
Commune de Domsure,
Avril 2017*

Marie Debeux,
en 1950
relatait dans un cahier :

« Heures tragiques à Domsure
7h du soir. C'était le couvre-
feu. Malgré la période de grands
travaux, tout était calme et
silencieux dans la campagne.
Seuls quelques jeunes du maquis
circulaient sans bruit d'une ferme
à l'autre.

Sourdement, puis distinctement,
le ronflement d'une camionnette
venant de Saint Amour se fait
entendre sur la route de Villeneuve.
Militaires vert-de-gris à l'avant,
civils à l'arrière, l'auto avance et
tourne pour s'engager dans le
Chemin de Messe. Un arrêt en
bas, vers le bief et soudain, un
crépitement de mitrailleuse. L'auto
est repartie, laissant 12 inconnus
sur le terrain, baignant dans leur
sang.

La consternation fut très grande
dans le pays le lendemain. Dans la
crainte de représailles, personne,
sauf un jeune homme, n'avait osé
s'approcher des pauvres victimes le
premier soir.

Mais très nombreux furent ceux
qui allaient les voir le lendemain
et le surlendemain dans l'espoir de
pouvoir les identifier.

Malgré cette affluence, aucun ne
fut reconnu. Dans 12 cercueils
préparés en hâte par M. Janodet,
ils furent amenés au cimetière sur
deux chars à couverte où, sans
sonnerie, en présence seulement
des 4 ou 5 personnes indispensables
et après une absoute donnée à voix
basse à la porte du cimetière par
Mr l'abbé Delorme, ils furent
enterrés dans une fosse commune.
Quelques semaines plus tard, on
sut qu'ils étaient presque tous
originaires du Jura.

Un petit monument surmonté
d'une croix de Lorraine rappelle
le lieu où ils furent sauvagement
massacrés. » ■

André Fion,
second témoin ;
propos recueillis
le 30 octobre 2016 :

André est né en 1926. Il avait
donc 18 ans en 1944; il travaillait
comme domestique à la ferme
Girard, à Leschaux. Le dimanche,
il était libre et rentrait chez lui,
aux Lusy pour voir ses parents,
laver son linge...

Depuis le seuil de la maison de
ses parents, il voyait les voitures
arriver de la route de Saint

Amour. Le 18 juin 1944, en fin d'après-midi, arriva une traction avant, suivie d'un camion. Dans la voiture, il y avait un monsieur qui connaissait des habitants de Domsure. M. Moissonnier, la cinquantaine environ, ramassait des cerises, perché dans l'arbre. Il l'a bien reconnu.

Les véhicules s'engagèrent dans le chemin de messe. A cette époque-là, le chemin était empierré tout le long, des Lusy à Domsure, mais était surtout carrossable sur le premier kilomètre. Après, le chemin devenait très étroit. C'est là que s'arrêta le camion.

André entendit alors la fusillade. Il monta au grenier de la maison pour essayer d'apercevoir quelque chose, mais en vain. Les arbres masquaient la scène.

M. Moissonnier, du haut de son cerisier, n'en menait pas large !

Puis André Fion vit repasser la voiture et le camion. Il attendit un peu. Il ne savait pas si quelqu'un guettait ou pas. Pas très rassuré, mais n'écoutant que son courage, il partit à travers champ, en cachette, et par derrière. Il connaissait parfaitement les lieux. Personne ne montait la garde. André suivit toujours les buissons et arriva enfin sur les lieux. Il

découvrit avec horreur plusieurs corps au fond du bief, gisant dans leur sang. Il y avait peu d'eau. Il traversa alors et vit bien d'autres corps. L'un d'eux avait le pied amputé d'un précédent malheur. Il y avait 12 corps inanimés : tous étaient morts. Ils avaient eu le coup de grâce. Beaucoup avaient la tenue des Chantiers de Jeunesse, du Maquisard...

André retourna chez lui le dire à ses parents. Comme c'était l'heure de repartir chez ses patrons, il s'en alla. Sur la route, il s'arrêta au moulin de Leschaux, pour raconter la tragédie à Maxime Malin, meunier, et Maire du village. ■

Pierre Lombard

**se souvient encore ;
propos recueillis
le 25 octobre 2016 :**

Pierrot est né en 1928, il avait 16 ans, et travaillait comme domestique chez Félix Prélot, à Manay. Comme il pleuvait ce jour-là, les vaches n'étaient pas dans les prés. Il était en train de leur couper de l'herbe. Il était avec son patron et tous les deux ont entendu les détonations.

Comme Pierrot, de très nombreuses personnes ont entendu le massacre, et ont eu peur... ■

Les procès-verbaux de la gendarmerie :

« Extrait du procès-verbal n°193 de la brigade de gendarmerie de Coligny, Archives Départementales de l'Ain ».

«Le 19 juin, à 15h30, la gendarmerie de Coligny s'est rendue sur place. Sur la bande enherbée, en bordure d'un champ de blé, elle a constaté que 9 corps étaient inanimés, face contre terre. Dans un petit ruisseau, et à quelques mètres du champ, elle trouve trois autres corps dont seuls les pieds émergent de l'eau. Toutes ont été tuées par arme à feu. Des traces de balles sont visibles sur diverses parties du corps, et principalement dans la tête. Quoiqu' averti, aucun docteur n'a voulu se rendre sur les lieux. Aucune de ces personnes n'a été reconnue, ni par les habitants, ni par les gendarmes. Etant donné que les victimes n'avaient

aucune pièce d'identité sur elles, l'identification n'a pas été possible. La mise en bière et l'inhumation ont été faites dans la journée du 20 juin, au cimetière de Domsure. Toutes les caisses remplaçant les cercueils ont été numérotées de 1 à 12. Les corps furent placés dedans par ordre du signalement donné pour chacun.» ■

François Janodet,
enfant de chœur cette année
1944 ; propos recueillis
le 22 octobre 2016 :

François est né en 1934, il avait 10 ans. Lui aussi a entendu crépiter les mitraillettes. Lui aussi se souvient qu'on disait qu'un milicien dont la famille habitait la commune avait emmené les Allemands dans ce chemin perdu : ils étaient tranquilles pour accomplir leurs crimes. Son papa Alexandre, et son oncle Alphonse des Parizonnes fabriquèrent en hâte 12 cercueils en planches de peuplier. Elles ne joignaient pas très bien. Ils avaient mis de la sciure au fond, mais pour 12, il n'y en avait pas assez. Le sang coulait encore par terre lors de la cérémonie, devant l'église. François était enfant de chœur. Il

n'y avait que quelques personnes présentes, peut-être le garde champêtre, le maire, l'instituteur, ainsi que les deux enfants de chœur.

Léon Moissonnier et Henri Pirat avaient été chargés de transporter les 12 cercueils sur leurs chars tirés par des bœufs...

Ils ont été enterrés au nord de l'église, à la place de l'actuel columbarium. ■

Témoignage écrit d'Ulysse Guillot, frère d'Auguste - mai 1974 :

« L'exécution de Domsure était faite en représailles de la mort d'un officier allemand tué à Coligny. Après le carnage de Domsure, l'officier allemand commandant le détachement alla trouver le maire de Saint Amour, lui signifiant de faire le nécessaire pour les cadavres. Les allemands avaient été guidés par les miliciens et ils croyaient avoir fait l'opération sur le territoire de la commune...

Au cours du voyage, il y eut un arrêt sur la place de Saint Amour, là, les prisonniers avaient été fouillés, tous leurs papiers pris et brûlés. L'instituteur de Domsure

avait bien pris le signalement des victimes, mais pas de photos et donc 3 des 12 victimes ne furent jamais identifiées. » ■

Inspection de la santé :

Dans un courrier daté du 6 juillet adressé au maire de Domsure, le Docteur Poncet, Inspecteur de la Santé à Bourg s'insurgeait contre le fait de n'avoir reçu ni les actes de décès, ni les certificats médicaux indiquant la cause du décès. Il précisait que lorsqu'il y avait des signes ou des indices de mort violente, on ne pouvait faire l'inhumation qu'après qu'un officier de police (les maires et les adjoints sont des officiers de police judiciaire) assisté d'un docteur en médecine avait dressé un procès-verbal de l'état du cadavre et des circonstances relatives à la mort. ■

MAIS QUI ÉTAIENT

Il a fallu quelques semaines, voire quelques mois, pour en identifier 8. Le neuvième l'a été en 1948. Trois corps n'ont pas de noms. Tous ceux qui sont identifiés sont des résistants qui ont été rafiés par les Allemands à la prison de Lons.

Il s'agit de :

Robert BABOULAZ, 21 ans,
de Péage sur Roussillon, Isère

Roger BOULY, 19 ans,
d'Oyonnax

Georges FUSILLIER, 21 ans,
de Poligny

Marcel GAVARD-MOLLIARD,
19 ans, de Lons

Marcel GUILLEMET, 24 ans,
né à Bréry

Auguste GUILLOT, 45 ans,
de Vosbles

Claude NOBLESSE, 26 ans,
d'Arlay

Bernard PERROCHE, 29 ans,
de Choisey

Marcel PICARD, 42 ans,
de Commenailles

et trois autres inconnus...

Voici quelques témoignages de membres de leur famille sur leurs conditions d'arrestation :

Roger Bouly

venait d'arriver au maquis. Il était agent de liaison. Il avait emprunté une bicyclette à un ami et roulait calmement lorsqu'il tomba sur des sentinelles allemandes contrôlant la route. Il fut conduit dans la cour d'école. Les élèves assistèrent avec horreur à la séance de matraquage. Puis il fut embarqué dans un camion. Il était méconnaissable tant il avait été défiguré. ■

Georges Fusillier

était déserteur des chantiers de jeunesse (au début avril 1944) pour échapper au STO (Service de Travail Obligatoire) en Allemagne. Il était entré dans une organisation de résistance où son activité consistait en embuscades sur la route nationale 83 (entre Poligny et Lons), transfert et camouflage d'armes (avril 1944). Il fut arrêté au cours d'une opération contre les réserves des chantiers de jeunesse le 14 mai 1944, sur la place de Poligny. Après quelques jours de

CES HOMMES ?

prison à Poligny, il fut transféré à Lons ; il devait s'acquitter d'une peine de 45 jours de prison. Le jour de sa libération, le 7 juin 1944, alors que sa mère avait l'intention de lui rendre visite, le gardien la prévint qu'il était inutile d'entrer, que son fils allait sortir. Elle entra néanmoins et quelques instants après, on lui ouvrit la porte. Et alors que Georges était si heureux de sortir, le chef des chantiers Chaboux (milicien mis à mort depuis) le remit à deux membres de la Gestapo, devant la porte de la prison, sans qu'il ait pu parler à sa mère, ni pu accepter d'elle un colis de vivres et de vêtements. Emmené au barreau de la milice où il fut battu, malgré les supplications de sa mère, on le garda et sa famille n'eut plus aucune nouvelle de lui. Il a fallu attendre le 6 juin 1945 pour apprendre sa mort à Domsure, après de longues recherches. ■

Marcel Gavard et Robert Baboulaz

avaient été arrêtés le 3 juin à Montmorot en possession

d'un pistolet. Le jeune Robert avait dérobé le sien avec étui et ceinturon à un officier allemand. Ils étaient sortis de prison le 7 juin pour être remis aux autorités allemandes. ■

Marcel Guillemet

était au maquis dans le Haut Jura, à La Pesse. Son groupe ayant été disloqué par les Allemands, il était venu se réfugier chez son frère, à Bréry. Il y était depuis 8 ou 15 jours quand, un matin, un jeune homme à peu près de son âge se présenta à lui en disant qu'il était du maquis, qu'il sortait de prison, que les Boches l'avaient cabossé, puis relâché faute de preuve . Il venait lui demander s'il n'avait pas quelques munitions pour son revolver car, lui, n'avait plus que 2 ou 3 balles. Puis, ayant parlé de résistance, ils se sont quittés en se donnant rendez-vous pour 16 h à la rivière. Mais à 16h, quand Marcel alla à la rivière, au lieu du copain, il trouva la Gestapo et les miliciens. Il se sauva, mais, mitraillé, il se prit dans des fils de fer ; le copain du matin

l'empoigna, lui passa les menottes, et le ramena chez lui après l'avoir copieusement rossé. Ils fouillèrent toute la maison où il n'y avait plus personne. Puis après, ils partirent à Lons le Saunier. ■

Auguste Guillot

fut arrêté le 16 mai 1944 avec sa femme et 4 hommes du pays par un groupe de la Gestapo accompagné de quelques miliciens au cours d'une opération qui visait exclusivement ces arrestations. Il y avait eu dénonciation par une femme d'origine allemande demeurant au pays (elle a, par la suite, ainsi que son mari, payé son crime !).

La maison d'Auguste Guillot fut entièrement dévalisée et l'intérieur détruit à coup de grenades et de bombes. Emmené avec les autres d'abord à la maison d'école, il fut interrogé et frappé rudement ainsi que sa femme et quelques autres détenus. Son attitude et son obstination à ne pas répondre feront dire à un milicien : « Celui-là, c'est un dur ». Avant de quitter le pays, on le fit passer

devant sa maison dévastée « Vous ne la reverrez pas », lui dit-on. Effectivement, emmené à la prison de Lons, il en fut extrait pour venir échouer à Domsure. Sa femme et un cousin furent déportés en Allemagne d'où ils ne sont jamais revenus. Les trois autres furent relâchés peu après. ■

Claude Noblesse

fut arrêté le 17 mai 1944 sur la route, alors qu'il rentrait avec son père et sa femme, chez lui, à Arlay. Ils les ramenèrent à la boulangerie, puis tabassèrent Claude dans la cave et l'emmenèrent à la prison de Lons. Lorsque sa femme sut qu'ils embarquaient des prisonniers, elle accourut à la prison et vit partir le camion. Il appartenait à un réseau de France Combattante, avait participé à plusieurs parachutages. Il fut dénoncé. ■

Bernard Perroche

était déserteur du Service de Travail Obligatoire (STO). Il s'engagea alors dans la résistance. Après avoir été dénoncé par des

gens du village, il fut arrêté par une patrouille allemande au cours d'une mission entre Mesnois et Clairvaux, le 2 juin. Il fut blessé au cours de cette rencontre, puis emmené à la prison de Lons. ■

Marcel Picard

fut arrêté le 11 mai 1944 à Lons le Saunier par la milice, puis livré aux Allemands le jour même, comme élément dangereux. Le détail de l'arrestation est resté inconnu, de même que le dénonciateur. Il a été emprisonné à la maison d'arrêt de Lons le Saunier. Il n'appartenait à aucune formation de Résistance, mais résistant convaincu et actif, il fit tout son devoir comme tel en collaboration avec des camarades : diffusion de tracts, journaux « combat », confection de fausses cartes d'identité (il avait gravé lui-même des cachets de 5 mairies), sabotages, exécution de consignes de la BBC (désobéissance aux lois de Vichy, pose ou destruction d'affiches, décoration du monument aux morts en 1943). ■

La prison de Lons :

Une note du garde des sceaux révèle que la prison de Lons était surpeuplée, que de nombreux détenus couchaient sur la paille dans des locaux insuffisants et en mauvais état. Les prisonniers se défendaient difficilement contre la vermine. Il y avait 70 femmes dans des locaux à peine suffisants pour 30. Cinq cellules sur dix étaient occupées par des détenus au secret... ■

Evasion à la prison le 18 juin :

En début d'après-midi, trois mineurs s'évadèrent en passant par le toit de la prison où ils étaient détenus au deuxième étage. En effet, les Allemands avaient réquisitionné une partie des locaux quelques semaines plus tôt, et des dortoirs avaient été déplacés au second étage.

Les Allemands ont-ils été vexés ?
L'idée du crime odieux perpétré à Domsure a-t-elle germé ici ?

LE MONUMENT



Le 24 août 1947, c'est l'inauguration devant une foule rarement vue à Domsure !

Pour le souvenir de ces victimes, un comité du monument avait été créé, sous la présidence de Maxime Malin (maire) et avec pour secrétaire-trésorier, l'instituteur Charles Fourrier ! Pas moins de 140.000 francs de dons avaient été récoltés : 182 familles de Domsure avaient manifesté leur soutien, plus de 200 familles et entreprises de Saint Amour, les communes environnantes, celles des victimes,

les associations et bien d'autres encore...

Une vente de cartes postales du monument avait également rapporté plus de 30.000 francs !

C'est la maison Carron de Saint Amour qui a dessiné et construit le monument commémoratif. Les recettes avaient largement couvert l'achat, et avaient permis de faire face aux frais d'inauguration et d'entretien.

De très nombreuses personnalités des départements de l'Ain et du Jura, des résistants, des anonymes étaient présents aux côtés des familles. Robert Schuman était présent lui aussi. Cette fois-ci, le père de l'Europe n'était pas venu incognito. Pour mémoire, celui-ci s'était caché à Bévey, en 1944, sous le nom de Duren. Il allait chercher des courriers dans un saule creux, accompagné d'un petit garçon de 5 ans, Robert Gaillard, qu'on surnommait plus tard Schuman.



M. Pépin, Préfet de l'Ain ; Robert Schuman, Ministre des Finances ; Maxime Malin, Maire de Domsure

EXHUMATION DES CORPS :

6 corps ont été exhumés pour être remis à leurs familles en 1948 et 1949. En 1956, les 6 derniers sont partis pour Cerdon.

Germaine Delay,

témoin de l'exhumation des corps ; propos recueillis le 19 octobre 2016 :

Germaine est née en 1933. Elle a repris la boulangerie de Domsure avec son mari, André, en 1954.

En juin 1956, l'armée française est venue exhumer les 6 corps qui restaient encore à Domsure (les autres avaient été récupérés par les familles). Ils sont partis pour Cerdon, au Val d'Enfer, au pied du monument des Maquisards de l'Ain et du Haut Jura. Il y avait 6 petits cercueils, dans lesquels il y avait des draps blancs. Ils y ont déposé les os, soigneusement rangés. Le médecin légiste constata qu'il manquait une phalange sur une main. Il a fallu la retrouver !

Germaine a été très surprise de voir avec quelle rigueur, quel soin, on reconstituait les corps dans chacun des cercueils, avec leur nom.

Chaque 18 juin, Germaine fleurit de bleu blanc rouge la stèle du lieu du massacre. ■

Une des cartes postales vendue pour financer les monuments commémoratifs : la stèle du lieu du massacre.



SITE DE CERDON :



Monument aux morts et vue générale du cimetière des Maquis de l'Ain et du Haut Jura, au Val d'Enfer, Cerdon.



Tombes des inconnus de Domsure.

ILS SONT NOS HÉROS :

**ILS ONT SACRIFIÉ LEUR VIE AVEC COURAGE
POUR DÉFENDRE NOTRE LIBERTÉ
NE LES OUBLIONS PAS :**

**Robert BABOULAZ, 21 ans
Roger BOULY, 19 ans
Georges FUSILLIER, 21 ans
Marcel GAVARD-MOLLIARD, 19 ans
Marcel GUILLEMET, 24 ans
Auguste GUILLOT, 45 ans
Claude NOBLESSE, 26 ans
Bernard PERROCHE, 29 ans
Marcel PICARD, 42 ans**

**et trois autres inconnus,
âgés d'une trentaine d'années...**

**Les monuments aux morts sont les témoins
de ces innombrables drames vécus.
Nous ne pouvons rester indifférents.**